

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	19 Juin 2020 à 15h00mn
PASSATION DE MARCHÉ N°	DP/QCBS/MCA-M/EW-01-B/Compact
LIEU	Par webinaire
ENTITE	Agence MCA-Morocco
INTITULE DU PROJET	Sélection de Cabinet(s) de consultants chargé (s) de l'amélioration et la mise à niveau du système d'information de l'ANAPEC en 4 lots

PARTICIPANTS : Voir la fiche de présence en Annexe I de ce procès-verbal.

1^{ère} partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé, le **19 Juin 2020 à 15h00mn**, une réunion d'information afin de présenter le contenu de la demande d'appel d'offres n° **DP/QCBS/MCA-M/EW-01-B/Compact** et apporter des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cette demande de propositions.

M. Youssef Medouar, Directeur de la « Passation des marchés » au sein de l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à Mme Naima Aomari, Manager-Direction du projet « Emploi » à l'Agence MCA-Morocco.

Cette dernière a exposé brièvement les grands axes du Compact II ainsi que le contexte de la prestation avant de passer la parole à M. Abdelaziz Guessous, Consultant individuel chargé de l'accompagnement de l'agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) pour la gouvernance & sécurité de son système d'information qui a passé en revue le détail et la consistance des missions à effectuer dans le cadre de la demande d'appel d'offres susmentionnée.

Mme Rondro Carole Ravojarison, Senior Procurement Specialist pour le Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco, a présenté le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC. Elle a également insisté sur les éléments suivants :

- Seule une soumission par voie électronique est acceptée ;
- Pour chaque lot, les indemnités journalières et les indemnités de déplacement à l'intérieur du pays seront prises en compte dans le prix total du contrat ;
- Les Consultants choisissant de soumettre une proposition complète pour plus d'un lot, pourront soumettre un seul dossier administratif.

M. Youssef Medouar a présenté les dispositions fiscales propres aux procédures de MCC à prendre en considération par les soumissionnaires qui comptent soumettre leurs propositions.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact II sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et les droits à l'importation.

- Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.
- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.
- En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.
- L'Agence MCA-Morocco procédera à une retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services en faveur des non-résidents.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, à leur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.
- La proposition financière doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc, ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA, ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

La présentation PowerPoint exposée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

Les questions posées et les réponses seront présentées au niveau de la 2^{ème} partie de ce rapport.

2^{ème} partie – Questions/Réponses

Q1 : Quelle est la différence entre le personnel clé et le personnel d'appui ? Vont-ils travailler de manière parallèle ?

R1 : le « Personnel Clé » désigne une personne ressource (expert) fournie par le Consultant (Cabinet), dont les qualifications professionnelles, le savoir-faire, les connaissances et l'expérience sont essentielles à la réalisation des Services dans le cadre du Contrat, et dont le CV est pris en compte pour l'évaluation technique de la Proposition du Consultant.

Le « Personnel d'Appui » désigne une personne ressource (qui peut être un expert ou un technicien de niveau supérieur) fournie par le Consultant ou par son Sous-traitant et qui est affectée à l'exécution

des Services ou d'une partie d'entre eux au titre du Contrat et dont le CV ne fait pas l'objet d'une évaluation technique.

Le personnel clé, limité au maximum par 4 personnes par lot, est le personnel qui sera noté durant l'évaluation technique. Les autres personnes, personnel professionnel non-clé ou de support sont considérées comme personnel d'appui (voir TECH-11, renvoi 5, qui dit que « Pour la présente DP, le personnel non clé est le personnel d'appui »).

Dans la section III : Critères de qualification et d'évaluation, il est mentionné que pour le Personnel d'appui : Dans sa proposition technique, le soumissionnaire est tenu de fournir à MCA-Morocco, pour examen et appréciation, les CVs de tout le personnel d'appui demandé.

Q2 : Est-ce que le transfert de compétence au profit de l'Anapec se fera de manière simultanée ou bien à la fin de la finalisation du système d'information ?

R2 : il s'agit d'un transfert de compétence pour assurer la bonne administration du système et son utilisation.

Q3 : Est-ce que l'équipe Anapec sera amenée à modifier ou développer des extensions du système directement ?

R3 : Ce n'est pas l'objet de ladite prestation.

Q4 : Pour le lot 1, pour ce qui est de l'interfaçage entre ce qui est demandé et le système existant. Peut-on avoir une idée sur les systèmes cibles ?

R4 : Tout ce qui est activité métier de l'ANAPEC, oui il y a quelques interfaces. La gestion des processus métier (Lot1) doit être interfacée avec l'ECM (lot2) pour assurer toute la gestion documentaire. Aussi, il sera nécessaire d'interfacer la solution à développer avec la gestion des ressources humaines ou d'autres système (Active directory,...).

Dans le lot 1, on va identifier toutes les interfaces qu'il va falloir réaliser pour l'implémenter à l'intérieur du système d'information. Il s'agira d'identifier toutes les interfaces au niveau de la phase 1 pour qu'on puisse les réaliser au niveau de la phase 2.

Q5 : Dans la phase 2 du lot 2 concernant l'installation du paramétrage, il est cité que le prestataire doit assurer l'intégration de l'interface entre l'ECM et les systèmes existants, est-ce que toutes les interfaçages sont à réaliser ou bien c'est une assistance à l'équipe Anapec ?

R5 : L'ECM a été choisi en particulier pour répondre à des besoins de gestions documentaires métiers c'est-à-dire que le lot 2 va être mis en place d'abord pour être un prestataire sur service gestion documentaire du Lot 1. Cette interface devra être réalisée dans le cadre du projet. Par la suite, on va sans doute l'interfacer aussi avec la gestion des ressources humaines, la gestion des moyens généraux, des achats, etc.

Les interfaçages identifiés (Lot1, gestion des ressources humaines, Active directory, ...) seront réalisés dans le cadre du projet.

De même le prestataire devra s'assurer d'un transfert de compétences permettant à l'ANAPEC d'être autonome pour la réalisation des interfaces de tout autre système avec l'ECM.

Q6 : vous ciblez une solution éditeur mais avec une ouverture de développement spécifique pour les modules complémentaires. Est-ce que vous avez une exigence spécifique par rapport aux modules qui doivent exister en standard ?

R6 : Il y a un contour fonctionnel qui est défini au niveau des termes de références. S'il y a des modules supplémentaires dans l'offre technique c'est tant mieux. On ne pénalisera pas une solution qui a des modules supplémentaires. Cependant, il faut développer une solution qui répond au périmètre défini au niveau des TDR.

Annexe I : Fiche de présence
Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

Annexe I : Fiche de présence

REUNION DE PRE-SOUMISSION

DP N° : DP/QCBS/MCA-M/EW-01-B/Compact

Intitulé : Sélection de Cabinet(s) de consultants chargé(s) de l'amélioration et la mise à niveau du système d'information de l'ANAPEC en 4 lots

Entité : Agence MCA-Morocco

Lieu : Webinaire

Date : 19 Juin 2020 à 15h00mn

NOM	TITRE	ORGANISME	NUMERO DE TELEPHONE	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Mohcine Ouhouhou	-	-	-	-	Présence par webinaire
Mohamed Lhor	Gérant	Binlor sarl		it.binlor@gmail.com	Présence par webinaire
Anass Bouazzaoui	-	-	-	-	Présence par webinaire
Yassine Boulboul	-	ANAPEC	-	-	Présence par webinaire
Salma Chahid	Sales Manager	ALGO CONSULTING GROUP	-	salmac@algoconsulting.net	Présence par webinaire
Bentahir Said	-	-	-	-	Présence par webinaire
Driss Hossini	-	-	-	-	Présence par webinaire
Kenza El Mrini	-	-	-	-	Présence par webinaire
Omar Azili	-	-	-	-	Présence par webinaire
Aziz Abouelfadl	Business Unit Manager BU Software	FINATECH GROUP	-	aziz.abouelfadl@finatech.com	Présence par webinaire
Fatima Baich	INVOLYS	-	-	-	Présence par webinaire
Abdelaziz Guessous	Consultant individuel	Agence MCA-Morocco	-	-	Présence par webinaire

NOM	TITRE	ORGANISME	NUMERO DE TELEPHONE	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Youssef Medouar	Directeur de la Passation des marchés	Agence MCA-Morocco	-	-	Présence par webinaire
Naima Aomari	Manager-Direction du projet « Emploi »	Agence MCA-Morocco	-	-	Présence par webinaire
Rondro Carole Ravoajarison	Senior Procurement Specialist	Cardno Emerging Markets	-	-	Présence par webinaire
Sami Benyahya	Procurement Specialist	Cardno Emerging Markets	-	-	Présence par webinaire

Suite à un problème technique, les informations fournies dans le cadre du Chat du Zoom n'ont pas été sauvegardées. Ainsi, il se peut que certaines firmes qui ont déclarées leurs présences ne figurent pas dans cette fiche de présence.